

Pôle communication
24.65.42

Lundi 27 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre de sa politique publique en matière d'aménagement de son réseau routier, la Nouvelle-Calédonie a prévu, au titre de la tranche 2022 du contrat de développement signé avec l'État, un programme « d'études pour l'aménagement de la desserte de Nouville » et un programme « d'études pour la reconstruction du pont de Nouville » sis Ville de Nouméa.

La presqu'île de Nouville est aujourd'hui desservie par l'avenue James Cook et connaît un potentiel de développement très important impliquant une adaptation des infrastructures routières ainsi que l'ouvrage d'art.

Les études visent donc à repenser l'aménagement pour améliorer la circulation, optimiser les dessertes des établissements d'enseignement et booster l'activité économique. Elles portent également sur la reconstruction de l'ouvrage d'art qui présente des désordres d'importance.

L'enveloppe financière de ce programme d'études s'élève à 60 millions de francs, provenant à 40 % de l'État, soit 24 millions de francs, et à 60 % du budget propre de la Nouvelle-Calédonie, soit 36 millions de francs.

* *
*